

École de criminologie
Université de Montréal

Hiver 2024

Plan de cours
CRI3305L- Violences criminelles

Samedi et Dimanche, 9h00 à 17h00
Du 27 janvier au 25 février 2023

Campus Laval

Chargé de cours :

Etienne Garant
Etienne.garant@umontreal.ca

Descripteur officiel du cours

Théories, méthodes d'évaluation et de traitements reliés à l'agression et à la violence. Analyse de l'homicide, des agressions sexuelles et de la violence interpersonnelle.

Objectif du cours

Objectifs généraux

Acquérir des connaissances au sujet des diverses théories portant sur la violence criminelle, des principaux types de criminalité violente et en percevoir les divers enjeux analytiques et sociétaux.

Objectifs spécifiques

- Rendre compte des principales théories explicatives de la violence criminelle : psychologiques, sociologiques, biologiques et développementales ;
- Acquérir des connaissances au sujet des principales méthodes d'évaluation et de traitement des criminels violents ;
- Connaître les spécificités relatives à diverses formes de violences criminelles ; viol, agression sexuelle d'enfants, homicide, violence conjugale...

Approches pédagogiques

- **Exposés** magistraux en classe ou en ligne
- **Lectures** : Les étudiants devront lire attentivement les chapitres associés à chaque séance de cours. Bien que la lecture de l'ensemble du Traité des violences criminelles soit encouragée, seuls les chapitres mentionnés seront matière à examen.
- **Films** ou enregistrements audio-visuels (obligatoires ou optionnels, selon les cas, voir StudiUM)
- **Participation** active en classe : Les étudiants sont encouragés à participer le plus possible lors des séances en classe. Certains ateliers ont été développés afin de favoriser la participation des étudiants mais aussi, dans le but de remettre en question leurs croyances et leurs présupposés

Matériel requis

Livre obligatoire:



Cusson, M., Guay, S., Proulx, J. et Cortoni, F. (Dir). (2013). Traité des violences criminelles. Montréal, Québec : Édition Hurtubise Inc.

***Prendre note que bien que ce livre soit obligatoire, nous regarderons tout de même d'autres recherches qui s'y détachent et qui sont considérées comme pertinentes à la matière présentée.*

Disponibilités

Toutes questions relatives au cours seront répondues durant le cours ou sur rendez-vous si nécessaire. Prenez note que vos questions doivent claires et précises et que les cours ne vous seront pas résumés. Pour des rendez-vous ou toutes autres communications, **veuillez le faire par courriel** (les messages via StudiUM ne seront pas répondu). Prévoir un délai de réponse de 48 heures ouvrables.

Calendrier et planification pédagogique

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques/Évaluations des apprentissages	Lecture(s) à faire avant le cours
BLOC A : LES THÉORIES GÉNÉRALES DE LA VIOLENCE			
1 27 Jan.	<p>Avant-midi Introduction, mise en contexte et présentation du cours</p> <p>Théories socio-anthropologiques de la violence</p> <p>Après midi Théories de la déviance et du contrôle social</p>	<p>Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM</p>	<p>Chapitre 20 (pp. 493-512) du livre <i>Traité des violences criminelles</i></p>
2 28 Jan.	<p>Avant-midi Théories psychologiques de la violence</p> <p>Après midi Théories développementales et biologiques de la violence</p>	<p>Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM</p> <p>Conférencier invité : Docteur Jean Proulx (PhD)</p>	<p>Chapitre 15 (pp. 371-390) du livre <i>Traité des violences criminelles</i></p> <p>Chapitre 1 (pp. 21-45) du livre <i>Traité des violences criminelles</i></p> <p>&</p> <p>Chapitre 2 (pp. 47-66) du livre <i>Traité des violences criminelles</i></p>
3 10 Fev.	<p>Avant-midi Examen en classe sur la matière du Bloc A. Valeur de l'examen : 35%</p>	<p>Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM</p>	

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques/Évaluations des apprentissages	Lecture(s) à faire avant le cours
BLOC B : LES THÉORIES SPÉCIFIQUES DE LA VIOLENCE			
	<p><u>Après midi</u> La violence conjugale</p>	<p>Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM</p>	<p>Chapitre 11 (pp. 259-282) du livre <i>Traité des violences criminelles</i></p>
<p>4 11 Fev.</p>	<p><u>Avant-midi</u> L'homicide</p> <p><u>Après midi</u> Les agresseurs sexuels d'enfants</p>	<p>Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM</p>	<p>Chapitre 3 (pp. 67-82) du livre <i>Traité des violences criminelles</i> & Chapitre 4 (pp. 83-102) du livre <i>Traité des violences criminelles</i></p> <p>Garant, E., Gauthier, A., Higgs, T., James, J., & Bouchard, J. P. (2022). Les pédophiles sont-ils tous des agresseurs sexuels d'enfants? In <i>Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique</i> (Vol. 180, No. 8, pp. 821-831). Elsevier Masson.</p>
<p>5 24 Fév.</p>	<p><u>Avant-midi</u> Les agresseurs sexuels de femmes (violeurs et meurtriers sexuels)</p> <p><u>Après midi</u> La radicalisation</p>	<p>Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM</p> <p>Conférencière invitée : Caroline Deli, Doctorante en Criminologie</p>	<p>Chapitre 7 (pp. 141-186) du livre <i>Traité des violences criminelles</i></p>

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques/Évaluations des apprentissages	Lecture(s) à faire avant le cours
<p>6 25 Fév.</p>	<p>Évaluation, traitement et suivi des délinquants violents.</p> <p>Quiz en classe d'une valeur de 20%</p> <p>Directives pour l'évaluation finale</p>	<p>Rencontre en classe cours magistral</p> <p>Power point troué disponible sur StudiUM</p>	<p>Chapitre 35 (pp. 837-861) du livre Traité des violences criminelles</p> <p>&</p> <p>Chapitre 36 (pp. 863- 885) du livre Traité des violences criminelles</p>
<p>Remise du travail final sur Studium</p> <p>10 Mars</p>	<p>Voir les directives sur Studium Valeur (45%)</p>		

Modalités d'évaluation des apprentissages

Date/Durée/ Heure	Objectifs spécifiques du cours qui sont visés par l'évaluation	Outils d'évaluation	Critères de correction	Pondération
<p>10 février Durée : 3h</p> <p>En classe</p>	<ul style="list-style-type: none"> Répondre adéquatement aux questions en lien avec la matière vue en classe du Bloc A. Capacité de mettre en pratique les théories dans un contexte de mise en situation. Faire preuve d'esprit critique face aux affirmations mais aussi, aux mises en situation présentées. 	<p>Examen Intra</p> <p>Matériel autorisé : aucun</p>	Exactitude des réponses.	35 %
<p>25 février Durée : 1h</p> <p>En classe</p>	<ul style="list-style-type: none"> Faire preuve d'esprit critique face aux mises en situation proposées. Répondre aux questions de lectures convenablement 	<p>Quiz 1</p> <p>Matériel autorisé : aucun</p>	Exactitude des réponses au quiz.	20 %
<p>10 mars</p> <p>Sur votre propre temps</p> <p>Remise sur Studium avant 17h00.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Répondre adéquatement aux questions en lien avec la matière vue en classe. Capacité de mettre en pratique les théories dans un contexte de mise en situation. Faire preuve d'esprit critique face aux affirmations mais aussi, aux mises en situation présentées. 	<p>Examen final</p>	<p>Exactitude des réponses.</p> <p>Consultez les consignes disponibles à cet effet sur Studium.</p> <p>L'évaluation portera sur la matière vue en classe au Bloc B. L'évaluation sera déposée sur Studium 1 semaine avant la remise (03 mars). L'étudiant aura une semaine pour compléter l'évaluation et déposer son travail sur Studium.</p>	45 %

Règles pour les évaluations	
Absence à un examen	<p>L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept (7) jours suivant l'absence.</p> <p>Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.</p> <p>Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin. (Article 9.9)</p> <p>À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf</p>
Retard dans la remise des travaux	<p>Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours.</p> <p>Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Après cinq jours de retard sans motif valable, la note de zéro sera attribuée.</p>
Normes de présentation des travaux	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie de rédaction d'un travail universitaire : https://bib.umontreal.ca/evaluer-analyser-rediger/methodologie-redaction-travail-universitaire • Citer ses sources : https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer/ • Pour tous vos travaux, et sauf indication contraire du chargé de cours, vous devez utiliser les normes APA (7^e édition) : https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa
Consignes pour le dépôt des travaux	(facultatif)
Qualité de la langue	<p>L'évaluation tient compte de la qualité de la langue et de la capacité à utiliser la terminologie et le style propres à la discipline ou au champ d'études, voire à la profession. (Article 9.1d)</p> <p>Jusqu'à 10 % de la valeur d'un travail pourra être enlevé pour les fautes de français, à raison de 0.5 point par faute. À noter : cette règle ne s'applique pas aux évaluations rédigées en salle de classe.</p>
Communication des résultats	Les notes préliminaires seront déposées dans StudiUM. La note officielle paraîtra dans le centre étudiant.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très Bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	- de 50

Dates importantes

Date limite d'abandon sans frais **24 janvier 2023**

Date limite d'abandon avec frais **17 mars 2023**

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance.

Évaluation de l'enseignement

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

La période d'évaluation de l'enseignement se déroule de la 11^e à la 13^e semaine du trimestre. Pour accéder au système en ligne, cliquez sur le lien suivant : umontreal.ca/evaluez

Références bibliographiques

- Andrew, D.A, Bonta, J. (2010). *The Psychology of Criminal Conduct*, 5e edition, New Providence, NJ: Lexis Nexis.
- American Psychological Association (APA). (2010). *The publication manual of the American Psychological Association* (6th ed.). Washington, DC: American Psychological Association.
- Bandura, A. (1978). «A social learning theory of aggression», in *Journal of Communication*, 28, 3, Philadelphie, PA. Malcom Parks, George Gerbner (UPenn), p.12- 29.
- Boer, D. P. (2016). *The Wiley Handbook on the Theories, Assessment and Treatment of Sexual Offending*. Wiley-Blackwell.
- Cortoni, F., Pham, T. H. (2017). *Traité de l'agression sexuelle. Théories explicatives, évaluation et traitements des agresseurs sexuels*. Bruxelles : Éditions Mardaga.
- Coyne, S.M. (2007). « Does Media Violence Cause Violent Crime? » *European Journal on Criminal Policy and Research*, 13, 207-211.
- Cusson, M. (2015). *Les homicides : criminologie historique de la violence et de la non- violence*. Montréal, Québec : Hurtubise, HMH.
- Dowler, K., Fleming, T., Muzzatti, S.L. (2006). *Constructing crime: media, crime and popular culture*. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 48(6), 837-850.
- Heath, L., Gilbert, K. (1996). «Mass Media and Fear of Crime», *American Behavioral Scientist*, 39, p. 371
- Krakowski, M.I. (2017). *Psychiatric Disorders: It's prediction and treatment in light of heterogeneous pathways to violence*. Dans Sturmey, P. (dir.), *The Wiley Handbook of Violence and Agression* (1ere éd., vol II, part IV, ch. 58). Wiley-Blackwell.
- Leblanc, M., Cusson, M., (dir.) (2010). *Traité de criminologie empirique* (4e edition). Montreal, Québec : Les presses de l'Université de Montréal.
- Proulx, J. Cusson, M. Beauregard, E. et Nicole, A. (2005). *Les meurtriers sexuels : Analyse comparative et nouvelles perspectives*. Montréal, Québec : Les presses de l'Université de Montréal.
- Proulx, J., Beauregard, E., Lussier, P. et Leclerc, B. (2014). *Pathways to Sexual Agression*. Abingdom, R.U. : Routledge.
- Proulx, J., Beauregard, E., Carter, A.J., Mokros, A., Darjee, R., James, J. (2018). *Routledge International Handbook of Sexual Homicide Studies* (1ere edition). New York, N.Y: Routledge.

Références bibliographiques (suite)

- Raine, A. (2013). *The Anatomy of Violence : The Biological Roots of Crime*. New York, N.Y. : Pantheon.
- Shung, R.A., Fradella, H.F. (2014). *Mental Illness and Crime*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Sturme, P. (2017). *The Wiley Handbook of Violence and Agression*. Wiley-Blackwell.
- Tedeschi, J. et Felson, R.B. (1994). *Violence Agression, and Coercitive Actions*. Washington, D.C, American Psychological Association.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

- Centre étudiant de soutien à la réussite : <http://www.cesar.umontreal.ca/apprentissage/>
- Centre de communication écrite : <http://www.cce.umontreal.ca/>
- Services du réseau des bibliothèques : <https://bib.umontreal.ca/>

Utilisation des technologies en classe

Captation audio et vidéo du cours

Rappelons que l'usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours est assujéti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image.

Il est interdit de faire une captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit de la chargée de cours ou du chargé de cours. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'Article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

StudiUM

Une plateforme numérique d'apprentissage du cours sera mise à disposition à partir du réseau interne de l'Université, StudiUM. Les étudiants auront accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connexions Internet.

Le chargé de cours assurera un suivi constant du contenu du site, ce qui permettra notamment aux étudiants de recevoir régulièrement des informations diverses concernant le cours, recevoir des documents en ligne, être tenus au courant des conférences, se renseigner sur les consignes du travail de session, etc.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.

Vous êtes responsable de votre équipement technique et de votre environnement de travail à distance. Les problèmes techniques provenant de vos propres appareils ne peuvent justifier un droit de reprise.

Pour obtenir de l'aide technique

Pour du soutien technique, vous pouvez contacter l'équipe de soutien StudiUM en consultant le lien suivant : <https://studium.umontreal.ca/> ou en appelant au 514-343-6111 poste 44944.

En cas de problèmes techniques pendant un examen

Pour justifier une impossibilité de répondre aux tests en raison d'un problème technique émanant de StudiUM, vous devrez avoir avisé immédiatement votre chargé de cours.

Sur réception de vos informations, nous ferons les vérifications. Vos tentatives de connexion et l'existence d'un réel problème technique seront vérifiées et validées auprès du service technique de StudiUM. Sur cette base, l'article 9.8 du règlement des études du 1er cycle pourrait s'appliquer. Nous communiquerons avec vous, dans les plus brefs délais.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

L'utilisation de tout moyen de communication ou d'outil pédagogique est strictement réservée à des fins pédagogiques.

Pour toute aide technique concernant des outils institutionnels autres que StudiUM

Lien pour le clavardage : clavardage.ti.umontreal.ca.

Pour du soutien informatique, consultez la page [Soutien à distance 24/7](https://ti.umontreal.ca/soutien/soutien24-7.html) : <https://ti.umontreal.ca/soutien/soutien24-7.html>

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

Règlements des études

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Politique d'intégration : soutien aux étudiants en situation de handicap

Les facultés ont la responsabilité de mettre en place les mesures d'accommodement aux examens de leurs cours pour les étudiants inscrits au service de Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH). Vous devez tout d'abord vous inscrire au service de [Soutien aux étudiants en situation de handicap \(SESH\)](#). Un conseiller évaluera vos besoins.

Dans les deux premières semaines de cours, il est fortement recommandé d'informer les chargés de cours et de leur remettre la lettre des mesures d'accommodement émise par le SESH.

Pour demander des mesures d'accommodement aux examens, vous devez remplir le formulaire en ligne sous l'onglet de la Faculté de l'éducation permanente sur le site suivant : <http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/>.

Attention, pour être mis en place, un accommodement doit être demandé avant la date limite :

- **21 jours** avant la date de l'examen lors des trimestres d'automne et d'hiver.
- **14 jours** avant la date de l'examen lors du trimestre d'été.

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

Dans les travaux : copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; inventer des faits ou des sources d'information ; obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.

Lors des examens : utiliser des sources d'information non autorisées pendant l'examen ; regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; s'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité et règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude : <https://integrite.umontreal.ca/>.